

Pour diffusion immédiate

Un soutien financier pour le développement des collections

Une aide financière de plus de 950 000 \$ octroyée à deux bibliothèques publiques autonomes de la région des Moulins

Sainte-Anne-des-Plaines, le 10 octobre 2023. – La députée des Plaines, M^{me} Lucie Lecours, le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, et le député de Masson, M. Mathieu Lemay, annoncent, au nom du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, qu'une aide financière est accordée à deux bibliothèques publiques autonomes de la région des Moulins pour le développement de leurs collections documentaires. M. Lacombe confirme ainsi la reconduction, en 2023-2024 et en 2024-2025, de la bonification historique des enveloppes budgétaires destinées aux bibliothèques publiques autonomes. La région de Lanaudière se verra octroyer un montant de 3 304 900 \$ pour 17 bibliothèques dans le cadre de ce programme d'aide financière.

Les bibliothèques publiques autonomes sont de véritables lieux citoyens et sont au cœur des communautés auxquelles elles offrent des services. Elles permettent à toutes et à tous d'avoir accès à la culture, au savoir et à l'information. Leur contribution à la chaîne du livre québécoise est considérable, notamment pour les librairies agréées, où elles ont l'obligation de s'approvisionner. L'octroi, encore une fois cette année, d'un soutien accru au secteur des bibliothèques publiques autonomes permet également d'appuyer l'industrie du livre. Tant le réseau des bibliothèques publiques que celui des librairies agréées contribuent à l'accessibilité du livre sur tout le territoire québécois. Au total, 175 municipalités pourront profiter d'un soutien financier ministériel pour le développement de leurs collections en 2023-2025.

Nom de l'organisme	Montant octroyé
Bibliothèque municipale de Terrebonne	658 900 \$
Bibliothèque municipale de Mascouche	293 300 \$

Citations

« Les bibliothèques publiques autonomes sont des lieux centraux pour les citoyennes et citoyens. Elles offrent un accès privilégié à la culture et au savoir. En finançant ces établissements essentiels, notre société fait progresser la démocratisation de la culture dans toutes les régions du Québec. Nous pouvons être fiers et fières de ce réseau qui assure la diffusion et le rayonnement des livres québécois.

Chaque fois que, collectivement, nous investissons dans notre réseau de bibliothèques, nous contribuons à la connaissance de la langue française, nous dynamisons socioéconomiquement les communautés et nous améliorons la qualité de vie des Québécois et Québécoises. »

- Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de l'Outaouais

« L'aide financière que notre gouvernement octroie aux bibliothèques publiques autonomes démontre l'importance qu'il accorde à la lecture et au savoir pour les jeunes et les moins jeunes. Les livres contribuent à l'éducation et enrichissent la culture d'un peuple et je me réjouis que plusieurs bibliothèques de la région de Lanaudière bénéficient des montants importants afin d'agrandir et de diversifier leur offre de lecture. »

- Caroline Proulx, députée de Berthier, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Le financement de nos bibliothèques publiques est essentiel, car ce sont de véritables lieux citoyens en plus d'être au cœur des communautés auxquelles elles offrent un accès privilégié à la culture et au savoir. Je suis fière que notre gouvernement soutienne et permette à ces institutions culturelles, gratuites et ouvertes à tous, d'assumer pleinement leur rôle. Précieuse et nécessaire, la bibliothèque publique donne à chacun qui la fréquente le sentiment d'être chez soi. »

- Lucie Lecours, députée des Plaines

« Je me réjouis de cette aide financière qui permettra à la bibliothèque de Terrebonne de continuer à offrir des services de qualité ainsi que d'enrichir son offre à la communauté. La culture doit être accessible au plus grand nombre de citoyens possible, et cette aide financière permettra d'atteindre cet objectif. C'est l'ensemble des citoyennes et citoyens de Terrebonne qui en bénéficieront. »

- Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

« Offrir des bibliothèques de qualité est une mission importante pour notre gouvernement et les partenaires du milieu. Ce sont des endroits parfaits pour faire rayonner, faire connaître, découvrir et diffuser des œuvres littéraires québécoises et internationales. Je suis heureux que les citoyens de Masson puissent compter sur ce rehaussement d'offre culturelle. »

- Mathieu Lemay, député de Masson

Faits saillants

- Les bibliothèques publiques autonomes fournissent des services aux municipalités de 5000 habitants et plus.
- L'Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes rembourse une partie des coûts assumés par ces dernières pour l'achat de livres.

Lien connexe

[Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes](#)

– 30 –

Source :

Laurence Gillot
Directrice des communications
Cabinet du ministre de la Culture et des Communications,
ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable
de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de
l'Outaouais
819 598-2072

Information :

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des
Communications
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)



@MCCQuebec